

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Mobilisation STOP 3 CDD

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : mercredi 4 novembre 2015

Démocratie & Socialisme

« *Moi, président... je serai un président qui respecte les Français, les considère.* »

Manuel Valls l'avait annoncé pour la loi Macron. C'est finalement la loi Rebsamen qui en est le porte-oripeau, depuis le 19 août 2015, à son article 55, dans le plus grand silence.

Le CDD auparavant renouvelable qu'une seule fois sur une période de 18 mois, est désormais reconductible 2 fois sans délai de carence, sur la même durée légale. Le nouvel article L. 1243-13 du code du travail dispose ainsi que « *le contrat de travail à durée déterminée est renouvelable deux fois pour une durée déterminée.* ». Soit 3 CDD = 18 MOIS = 545 jours de précarité.

Un collectif citoyen et intersyndical

Qu'ils soient étudiants, actifs précaires, chômeurs, militants associatif ou syndicaux, au moyen des réseaux sociaux, une vingtaine de jeunes de 18 à 35 ans, de plusieurs villes de France ont formé un collectif citoyen, pour dire STOP ! STOP à l'hypocrisie, STOP à la précarité, STOP 3CDD.

L'idée ?

Mobiliser des jeunes de plusieurs départements pour faire connaître cette mesure de la loi Rebsamen dans les lycées, universités et auprès de toutes les organisations susceptibles de donner assez d'ampleur à cette mobilisation, pour obtenir le retrait de cette imitation du contrat première embauche, pour lequel des milliers de jeunes s'étaient déjà battus sous la droite.

Très actif sur les réseaux sociaux ([twitter #stop3cdd](#), [facebook Stop3cdd](#)) , l'appel du collectif a déjà été rejoint par plusieurs syndicats étudiants et salariés. Un formulaire en ligne commence à recenser également plusieurs centaines de signatures de personnes : concernées, solidaires, unies !

Plus grave que l'ANI de 2013

L'attaque va encore plus loin que lors de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, et la loi du 14 juin 2013, lesquels affichaient au moins la volonté de lutter contre la précarité au travail, par la possibilité de taxer les patrons ayant un recours abusif au CDD, en augmentant leur cotisation à l'assurance chômage pour les contrats de moins de 3 mois.

Une aggravation de la précarité, surtout celle des jeunes

À travers cette mesure, François Hollande autorise ce qu'il qualifiait en 2006 de... premier pas vers un « *démantèlement du droit du travail* » , une « *précarisation générale des jeunes* » (interview du *Nouvel Observateur*

23/01/2006) !

L'enjeu : une révolte de sans chemises pour une rupture politique et sociétale

[La mobilisation STOP3CDD](#) se veut le premier pas vers un détricotage indispensable des lois Rebsamen et Macron, détricotage qui sera le signe d'une rupture politique et sociétale grandissante ; un rassemblement durable, massif, solidaire et citoyen.

Il y a rarement eu autant de luttes sociales qu'aujourd'hui, mais elles souffrent de leur isolement.

L'après Mai 68 est pourtant là : « *Nous sommes tout nus... et on entend déjà la tempête qui gronde.* »

Moi, Jeunesse, je demanderai l'impossible...

Signez l'appel sur stop3cdd.fr